

Comment anticiper la transmission de sa ferme ? - préparer son arrêt d'activité en toute sérénité

Pré-requis

Ces formations sont ouvertes à toutes et à tous, que vous soyez à 2, 5 ou 10 ans de la retraite, que vous ayez ou non un repreneur.

Déroulé

4 journées de formations pour aborder l'ensemble des sujets clés de la transmission : définir les critères de la transmission, anticiper les questions juridiques et fiscales, estimer la valeur de la reprise, évaluer le montant de sa retraite....

* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Infos complémentaires



Durée de la formation 4 jour(s)
Date limite d'inscription 19/01/2019

Tarifs

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Gaëlle DESORME
addear.69@wanadoo.fr
ADDEAR 69

Dates, lieux et intervenants

24 janv 2019 09:30 - 17:30 (7hrs)	69850 Saint Martin en Haut
12 févr 2018 09:30 - 17:30	69850 Saint Martin en Haut
26 févr 2018 09:30 - 17:30	69850 Saint Martin en Haut
18 mars 2018 09:30 - 17:30	69850 Saint Martin en Haut

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))